Enseignement fondamental
Organisation générale des compétitions *

Des compétitions peuvent être organisées dans les disciplines suivantes :

Athlétisme (découverte pentathlon)
Badminton
Mini basket-ball
Course d'orientation
Cross-country
Football
Football en salle
Gymnastique
Handball
Natation
Padel
Tennis de table
Unihockey
Mini volley-ball

1. CATEGORIES D'AGE.

En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement.

En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement.

En cross, natation et gymnastique, trois catégories :

- catégorie 1 : 1ère et 2ème années ;
- catégorie 2 : 3ème et 4ème années ;
- catégorie 3 : 5ème et 6ème années.

En course d'orientation, une catégorie, limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014.**

Des activités ludiques pourront être organisées pour les élèves de troisième maternelle et de première primaire.

Remarques

La participation dans la catégorie immédiatement supérieure est autorisée.

---

* Ne concerne pas l'enseignement spécialisé, à l'exception du point 7.

2. NIVEAU DE COMPÉTITIONS

Championnat Open : équipes composées d'au moins un élève affilié dans un club sportif de la discipline concernée.
Championnat B : équipes composées d'élèves n'ayant jamais été licenciés dans la discipline concernée.

3. REGLES DE PARTICIPATION

Les élèves doivent suivre régulièrement les cours de plein exercice dans l'établissement dans lequel ils sont inscrits et ne peuvent représenter que cet établissement.

Un élève inscrit dans un internat, mais suivant les cours d'un établissement d'un autre réseau, peut exclusivement participer aux compétitions pour l'internat.

Lorsqu'un établissement inscrit une équipe sous la dénomination « internat », la participation est exclusivement réservée aux internes.

4. INSCRIPTIONS

4.1. Les inscriptions en sports collectifs et individuels doivent parvenir au secrétariat provincial avant le 1er octobre 2023 afin de faciliter l'agencement des calendriers.

4.2. Une école désirant aligner deux équipes dans la même discipline et la même catégorie prendra contact avec le responsable provincial qui définira les modalités de cette double participation.

4.3. Les bulletins d'inscription seront accompagnés du refus éventuel des parents de voir apparaître leur enfant sur le site de la FSWBE.

4.4. Les bulletins d'inscription se trouvent en page 57 du présent règlement.

Des règles de jeu spécifiques seront appliquées dans certaines disciplines en vue de promouvoir une plus large participation et un meilleur respect des règles de fair-play.

5. COMPETITIONS FRANCOPHONES

5.1. FINALES

Des finales francophones pourraient être organisées :

- **en championnat Open** : mini basket, football en salle, handball, unihockey et mini volley.

Si une équipe classée 2e en tournoi provincial est repêchée pour la finale francophone, elle peut devenir championne francophone.

5.2. CHAMPIONNATS

Des championnats francophones seront organisés :

- **en championnat Open** : course d'orientation.

- **en championnat B** : gymnastique.

Remarque : en 2023/2024, le championnat inter provinces de course d'orientation sera organisé sans prise en charge des frais de déplacement par la FSWBE.

6. RENCONTRES AFFSS

6.1. Rencontres provinciales :

- Mini basket-ball, cross-country et unihockey.

6.2. Rencontres francophones :

- Course d'orientation.

7. LA COMMISSION TECHNIQUE

Elle est composée des membres du bureau exécutif, des conseillers pédagogiques diplômés en éducation physique et des responsables provinciaux ; elle se réunit en moyenne une fois par mois. Sa mission est de veiller au bon déroulement des compétitions en respectant les objectifs éducatifs du sport scolaire. Elle peut, si elle le juge nécessaire, faire appel à un ou des experts. **Ses décisions sont sans appel.**

Enseignement fondamental
Règlements spécifiques

Attention en cas de tournoi, voir le chapitre spécifique.

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement.
En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement
En cross et gymnastique : trois catégories :
Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années.
En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

La FSWBE place ses compétitions sous le signe du fair-play. Tout comportement antisportif sera sanctionné immédiatement par le responsable de l'organisation.
Voir dispositions particulières pour chaque discipline concernée.

ATHLETISME (DÉCOUVERTE PENTATHLON)

Compétition ouverte à la catégorie 2 et organisée par province sous forme de pentathlon.
Composition d'une équipe : toute la classe constitue une équipe filles et une équipe garçons.

Le pentathlon est composé des 5 disciplines suivantes :

	Sprint	Fond	Saut	Lancer	Lancer
Filles et Garçons	60 m	800 m	longueur	Poids 2 kilos	Javelot Vortex

Chaque élève doit concourir dans les 5 disciplines.
Classement individuel sur l'ensemble des 5 disciplines (or, argent et bronze).
Le classement par « équipe » se fait par l'addition des 3 meilleures performances filles et des 3 meilleures performances garçons de chaque classe.
En cas d'égalité de points à l'issue des 5 épreuves, ce sont les 4 résultats cumulés filles et garçons qui serviront à départager.

BADMINTON

Une équipe se compose de 4 à 5 joueurs.
Les joueurs sont classés 1, 2, 3 et 4 avant la compétition.
Les joueurs possédant un classement fédéral doivent précéder, dans l'ordre de leur classement, les autres joueurs de leur équipe.
Une rencontre peut comporter 12 matches (4 doubles et 8 simples).
Tous les matches (simple, double, cat. F et G) se jouent en 1 set de 21 points.
A 29-29, celui qui remporte l'échange gagne le set.
Remarque : lors des rencontres à 2 équipes, les matches se jouent en 2 sets secs de 21 points.
En cas d'égalité, c'est le deuxième double qui détermine le vainqueur.

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement. En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement En cross et gymnastique : trois catégories : Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années. En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

Déroulement

- Doubles : chaque paire joue contre les 2 paires adverses.
- Simples : chaque joueur joue 2 simples :

A1 – B1	A2 – B1
A1 – B2	A2 – B2
A3 – B3	A4 – B3
A3 – B4	A4 – B4

MINI BASKET-BALL (MIXTE)

Anneaux à 2m 60– ballon n° 5.
Composition d'une équipe : 5 joueurs, **mixité obligatoire sur le terrain**.
Durée d'une rencontre : 4 x 8 minutes.
Deux lancers-francs à partir de la 5e faute d'équipe, remise à 0 à chaque ¼ temps.
Arrêt de chrono pendant les temps morts, 1 temps mort d'1 minute par équipe, par mi-temps.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 4 minutes peut être jouée en fonction du tournoi.
Chaque participant.e doit avoir joué dans une des 2 mi-temps.

COURSE D'ORIENTATION

Composition d'une équipe : la classe constitue l'équipe, donc mixte ; les élèves sont répartis par le professeur, en son âme et conscience avec un souci d'équité et de justice en 3 groupes de nombre égal (+ ou - 1) suivant les parcours de difficultés différentes suivants :

- **Vert** : élèves n'ayant aucune (ou très peu de) disposition pour la course à pied en endurance, l'activité physique d'endurance et la course d'orientation ;
- **Bleu** : élèves ayant des dispositions pour la course à pied en endurance et l'activité physique d'endurance, mais n'ayant pas de capacité pour la course d'orientation ;
- **Rouge** : élèves ayant des dispositions pour la course à pied en endurance, l'activité physique d'endurance et ayant des capacités pour la course d'orientation.

Les critères de classement seront communiqués avec le bulletin d'inscription.
Chaque établissement peut inscrire plusieurs équipes (classes).

L'organisation pourra être modifiée en fonction des inscriptions.

Remarque : en 2023/2024, le championnat inter provinces de course d'orientation sera organisé sans prise en charge des frais de déplacement par la FSWBE.

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement. En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement En cross et gymnastique : trois catégories : Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années. En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

CROSS-COUNTRY

Les spikes sont autorisés.

Chaque établissement peut inscrire plusieurs équipes (classes).

La catégorie 1 est mixte.

Composition d'une équipe : la classe constitue l'équipe donc, mixte ; les élèves sont répartis par le professeur, en son âme et conscience avec un souci d'équité et de justice en 3 groupes de nombre égal (+ ou - 1) suivant les parcours de difficultés différentes suivants :

- **Vert**: élèves n'ayant aucune (ou très peu de) disposition pour la course à pied en endurance et l'activité physique d'endurance ;
- **Bleu**: élèves ayant des dispositions pour la course à pied en endurance et l'activité physique d'endurance, mais n'ayant pas une pratique régulière en dehors de l'école ;
- **Rouge** : élèves ayant des dispositions pour la course à pied en endurance, l'activité physique d'endurance et ayant une pratique régulière en dehors de l'école.

	Parcours vert	**Parcours bleu**	**Parcours rouge**
Distances	600 m	800 m	1200 m

Les débuts de parcours sont courus sous la conduite d'un moniteur.

Classement :

Plus petit quotient de la division de l'addition des places de tous les élèves participants de l'équipe par le nombre de participants de l'équipe, les abandons seront pris en compte en leur attribuant les dernières places de la course.

Catégories 2 et 3

Distances :

Garçons	Filles
Catégorie 2 : 1200 m	Catégorie 2 : 1200 m
Catégorie 3 : 2000 m	Catégorie 3 : 1600 m

Composition d'une équipe : 5 à 10 élèves.

Classement : par addition des places des quatre meilleurs classés ; en cas d'ex aequo, il est tenu compte du classement du quatrième.

Pour être classée, une équipe doit être complète à l'arrivée (5 élèves).

Les 500 premiers mètres sont courus sous la conduite d'un moniteur.

Rappel

En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement.
En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement
En cross et gymnastique : trois catégories :
Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années.
En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

FOOTBALL 8/8 (MIXTE)

Terrain : +/- 60m/70m de long et +/- 45m/50m de large.
Composition d'une équipe : 8 à 12 joueurs, mixité obligatoire sur le terrain.
Durée du jeu : 4 x 10 minutes avec repos de 5 minutes après le deuxième quart temps.
Changements volants.

Tout comportement antisportif sera sanctionné par une carte jaune signifiant une exclusion temporaire de 2 minutes (1 minute en cas de tournoi) sans remplacement ou par une carte rouge signifiant l'exclusion définitive du match sans remplacement.

FOOTBALL EN SALLE (MIXTE)

Ballon : ballon sans rebond.
Composition d'une équipe : 5 à 10 joueurs, mixité obligatoire sur le terrain.
Durée d'une rencontre : 2 x 15 minutes.
Possibilité d'un temps mort de 1 minute par mi-temps.
Le règlement spécifique à la FSWBE se trouve sur le site internet de celle-ci.

Tout comportement antisportif sera sanctionné par une carte jaune signifiant une exclusion temporaire de 1 minute, sans remplacement, ou par une carte rouge signifiant l'exclusion définitive du match sans remplacement.

GYMNASTIQUE

Championnat B

Composition d'une équipe : 4 à 6 élèves.
Le/La gymnaste doit obligatoirement présenter le sol et le saut au minimum.
Dans chaque catégorie, il existe 5 niveaux de difficulté. Le/La gymnaste choisit son niveau à chaque engin. La note obtenue est pondérée en fonction du niveau de difficulté présenté selon un barème précisé dans les programmes.

Les programmes masculins et féminins sont disponibles au secrétariat central ou sur le site www.fswbe.be.

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement. En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement En cross et gymnastique : trois catégories : Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années. En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

HANDBALL (MIXTE)

Ballon : n° 0 ou 1.
Composition d'une équipe : de 6 à 12 joueurs, mixité obligatoire sur le terrain.
Durée des rencontres : 2 x 15 minutes.
Possibilité d'un temps mort de 1 minute par mi-temps.
Temps d'exclusion : 1 minute.

Tout comportement antisportif sera sanctionné par une exclusion temporaire de 1 minute, sans remplacement, ou par une carte rouge signifiant l'exclusion définitive du match sans remplacement.

NATATION

Composition d'une équipe : 6 à 9 élèves.
Un élève ne peut faire qu'un seul chrono individuel.
Le relais est obligatoire et l'ordre des nageurs sera toujours le même.
Si une école ne peut aligner un participant dans une épreuve, elle sera créditée du plus mauvais temps + 10 sec.
Le classement se fait par addition des temps de chaque course.

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
25 m brasse	50 m brasse	50 m brasse
25 m crawl	50 m crawl	50 m crawl
25 m dos	25 m dos	50 m dos
relais 6 x 25 m	relais 6 x 25 m	relais 6 x 50 m

TENNIS DE TABLE

Une équipe se compose de 4 joueurs. Ils sont classés dans l'ordre de force : 1, 2, 3 et 4.
Une rencontre comporte 16 matches de simple : tous les joueurs se rencontrent.
Chaque joueur doit être muni de sa palette et d'une balle réglementaire (Ø 40 mm).
Une tenue uniforme est recommandée.
L'équipe visitée doit présenter au moins deux tables en bon état.
Un match se joue en 2 sets gagnants de 11 points, avec 2 points d'écart.
Après tirage au sort, chaque joueur sert alternativement deux fois.
Si égalité 10 - 10, chaque joueur sert alternativement une fois, jusqu'à obtention de 2 points d'écart.

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement. En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement En cross et gymnastique : trois catégories : Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années. En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

UNIHOCKEY (MIXTE)

Terrain : basket-ball
Fermé.
Composition d'une équipe : 8 à 16 joueurs.
Présence de deux filles et deux garçons sur le terrain.
Durée du jeu : 4 x 8 minutes.
Balle lestée.
Les crosses de floorball ne sont pas autorisées.
Rotation de toute l'équipe à chaque quart temps.

Tout comportement antisportif sera sanctionné par une carte jaune signifiant une exclusion temporaire de 2 minutes (1 minute en cas de tournoi) sans remplacement ou par une carte rouge signifiant l'exclusion définitive du match sans remplacement.

MINI VOLLEY BALL (MIXTE)

Composition d'une équipe : 3 à 6 joueurs.
Mixité obligatoire.
Hauteur du filet : 2,15m.
Terrain : 14 X 7m ou terrain de badminton avec les couloirs.
Temps morts : 2 par set par équipe (si jeu au temps pas de TM autorisé).

Règlement spécifique :
- Jeu 3 contre 3 changements libres à la volée ;
- La rotation s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre et tous les joueurs doivent passer au service lorsque c'est à leur tour ;
- Le service DOIT être frappé par le haut, par le bas (ou éventuellement en passe haute) jusqu'à 3 mètres du filet (interdiction du throw-in), maximum 3 services gagnants par joueur.
- Dès que le joueur devant servir est en possession du ballon et en position, il a 5 secondes pour servir (afin de ne pas éventuellement gagner du temps si jeu au temps) ;
- La réception du service est le seul moment où le ballon peut être arrêté… La réception est jugée bonne si le ballon n'entre pas en contact avec le sol pour autant que ce soit le joueur ayant touché la balle en premier qui le stabilise (exception faite si deux joueurs touchent la balle en même temps) ;

Rappel
En sport collectifs, catégories 2 et 3 uniquement. En athlétisme (découverte pentathlon) catégorie 2 uniquement En cross et gymnastique : trois catégories : Catégorie 1 : 1ère et 2ème années – Catégorie 2 : 3ème et 4ème années – Catégorie 3 : 5ème et 6ème années. En course d'orientation, une seule catégorie limitée aux élèves né(e)s **entre 2011 et 2014**

- Un enchaînement devra ensuite se faire assez rapidement selon le schéma suivant :
    1. Le joueur (joueur 1) ayant réceptionné lance la balle vers un autre joueur (joueur 2 ou 3)… Ce lancer est libre (pas d'obligation de faire une passe haute ou une manchette) ;
    2. Le joueur 2 (ou 3) devra réaliser une passe avant ou une manchette vers un de ses deux coéquipiers (pas obligatoirement vers celui qui n'a pas encore touché la balle) ;
    3. Le joueur ayant reçu la 3ème balle devra obligatoirement la faire passer de l'autre côté du filet en touche de balle (attaque, passe haute ou manchette).

Il s'agit donc d'une version 2/1 inversée que l'on trouve actuellement chez les pupilles dans les clubs sportifs